

Deux écoles qui se font face de part et d'autre de la rue de la Mutualité auxquelles nous proposons une architecture nouvelle qui s'adresse au site, en interaction avec les bâtiments existants. Trois idées ont orientées notre projet :

- Créer une cour jardin sur la rue de la Mutualité, partagé par les élèves avant, après et pendant les temps scolaires, les parents le soir et le matin, les piétons et les cyclistes hors temps scolaire. Cette cour-jardin offre parvis d'attente à chaque extrémité, un préau au centre, des aires végétales, des marquages de jeux, des clôtures basses pour fermer l'école le jour et s'ouvrir sur le quartier le soir, les week-ends et les vacances. ;
- Implanter toutes les classes demandées et les espaces administratifs au sein des bâtiments existants qui bordent la rue de la Mutualité. Au Sud, la déconstruction de la cuisine de l'école Mutualité 1 va permettre de créer la jonction nécessaire entre les deux écoles sans passer par les halls ;
- Créer deux volumes aux lignes contemporaines regroupant le nouveau restaurant et les activités péri et extra scolaires autour d'un parvis recomposé sur la rue des Droits de l'Homme au Sud.

Notre projet fait le pari d'une architecture qui privilégie bioclimatisme, usage et compacité, il développe une architecture audacieuse, simple et douce aussi bien dans sa volumétrie et ses modes constructifs que dans ses choix techniques. De ce fait ce projet fait appel à des savoirs faire et des matériaux nobles. Il favorise une économie de proximité et des espaces de qualité. Les volumes composés sont très simples et dialoguent avec le bâti existant conservé. De plain pied sur les cours, les nouveaux édifices développent

des volumes en ossature bois. Revêtus d'un bardage en tuiles d'acier oxydé, ils font écho aux façades en moellons mêlant appareillage de pierres et insert de briques des écoles de la rue de la Mutualité. De part et d'autre de la rue de la Mutualité, les couvertures végétalisées s'inclinent vers le parvis-gradin aménagé à l'intersection des deux rues. Ces volumes, leurs matières, tuiles d'acier corten et végétalisation, offre à l'école de la Mutualité son identité renouvelée.

A l'intérieur, les halls sont entièrement recomposés pour accueillir les locaux administratifs et permettre l'accessibilité, les espaces de circulations et les espaces d'activités, plus sobres, sont aménagés d'ensembles menuisés en multiplis de bouleaux, les sols sont revêtus de caoutchouc et les plafonds sont habillés de panneaux acoustiques.

Sur un socle de béton, nous avons fait le choix d'un mode constructif privilégiant le bois. Les élévations sont composées de murs à ossatures bois et d'une isolation bio-sourcée en complément du bardage. Ce complexe de façade particulièrement performant (apportant densité et déphasage important) diminue les besoins en chauffage l'hiver mais surtout, limite les surchauffes estivales. A l'intérieur, répondant strictement aux usages et demandes du programme, les salles d'activités proposent une ambiance sobre, propice au développement des nombreuses activités envisagées.